Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant application de l'article 19, § 3, de l'arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire

A.Gt 30-04-2003

M.B. 22-10-2003

modifications:

A.Gt 24-09-04 (M.B. 10-01-05) A.Gt 24-08-06 (M.B. 07-11-06) A.Gt 17-06-05 (M.B. 21-09-05) A.Gt 05-10-07 (M.B. 05-12-07)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre notamment l'article 43;

Vu l'arrêté royal du 29 juin 1984, relatif à l'organisation de l'enseignement

secondaire, notamment l'article 19, § 3;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 juin 1993 fixant le répertoire des options de base dans l'enseignement secondaire, notamment l'article 14;

Vu les propositions reçues du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire réuni en date des 18 avril et 21 novembre 2002;

Vu la concertation avec les Pouvoirs Organisateurs en date du 24 janvier 2003;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le 19 novembre 2002;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 16 janvier 2003;

Vu la délibération du Gouvernement du 16 janvier 2003 sur la demande d'avis à donner par le Conseil d'Etat dans un délai ne dépassant pas un mois;

Vu l'avis du Conseil d'Etat donné le 12 mars 2003 en application de l'article 84,

alinéa 1er, 1°, des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial;

Après délibération,

Arrête:

modifié par A.Gt 24-09-2004; A.Gt 17-06-2005 ; remplacé par A.Gt 07-11-2006 ; modifié par A.Gt 05-10-2007

Article 1^{er}. - Les options des septièmes années reprises au tableau cidessous sont accessibles au terme d'une option de sixième année mentionnée en regard, selon le tableau ci-dessous :

Secteur 1 Agronomie	
7es Qualifiantes	3e Degré
7 TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières O	Toutes options, toutes formes/sections
7 PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins S-O	6 P Ouvrier qualifié/Ouvrière qualifiée en horticulture
	6 TQ Technicien/Technicienne en horticulture
	6 TQ Agent/Agente technique de la nature et des forêts R²



Secondaire IV.B.20 Lois 28120 p.2

	6 P Ouvrier qualifié/Ouvrière qualifiée en sylviculture
	6 TQ Technicien/Technicienne en
	environnement
7 PB Arboriste:grimpeur-	6 TQ Technicien/Technicienne en
élagueur/grimpeuse-élagueuse S-O	horticulture
	6 P Ouvrier qualifié/Ouvrière qualifiée en
	horticulture
	6 P Ouvrier qualifié/Ouvrière qualifiée en
	sylviculture
	6 TQ Agent/Agente technique de la
	nature et des forêts R²

Secteur 2 Industrie	
7es Qualifiantes	3e Degré
7 TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O	6 TQ Electricien automaticien/Electricienne automaticienne
	6 TTR Scientifique industrielle : électromécanique
	6 TQ Mécanicien automaticien/Mécanicienne automaticienne
	6 TQ Technicien/Technicienne en électronique
7 TQ Dessinateur/Dessinatrice en DAO S-O	6 TQ Technicien/Technicienne en usinage
	6 TQ Dessinateur/Dessinatrice en construction R ²
	6 TQ Technicien/Technicienne en électronique
	6 TQ Mécanicien automaticien/Mécanicienne automaticienne
	6 TQ Technicien/Technicienne plasturgiste R ²
	6 TQ Electricien automaticien/Electricienne automaticienne
	6 TTR Scientifique industrielle : électromécanique
	6 TQ Technicien/Technicienne en construction et travaux publics



Secondaire IV.B.20 Lois 28120 p.3

	p.ə
	6 TTR Scientifique industrielle : construction et travaux publics
	6 TQ Technicien/Technicienne en équipements thermiques
	6 TQ Art et structure de l'habitat NP
	6 TQ Technicien/Technicienne des industries du bois R²
7 TQ Technicien/Technicienne en télécommunication S-O	6 TQ Technicien/Technicienne en électronique
	6 TQ Electricien automaticien/Electricienne automaticienne
	6 TQ Technicien/Technicienne en microtechnique R²
[7 TQ Technicien soudeur/Technicienne soudeuse en aéronautique S-O	6 TTR Scientifique industrielle : électromécanique
	6 TTR Electronique informatique R
	6 TQ Electricien automaticien/Electricienne automaticienne
	6 TQ Mécanicien automaticien/Mécanicienne automaticienne
	6 TQ Technicien/Technicienne de l'automobile
	6 TQ Technicien/Technicienne du froid
	6 TQ Technicien/Technicienne en électronique
	6 TQ Technicien/Technicienne en industrie graphique
	6 TQ Technicien/Technicienne en informatique R²
	6 TQ Technicien/Technicienne en microtechnique R²
	6 TQ Technicien/Technicienne en usinage



Lois 28120	p.4
	6 TQ Technicien/Technicienne plasturgiste R²]
	(supprimé au 01/09/2008)
7 TQ Technicien/Technicienne en fonderie S-O	6 TQ Technicien/Technicienne en usinage
	6 TTR Scientifique industrielle : électromécanique
	6 TQ Electricien automaticien/Electricienne automaticienne
	6 TQ Mécanicien automaticien/Mécanicienne automaticienne
	$6~{\rm TQ}$ Technicien/Technicienne plasturgiste ${\rm R}^2$
7 TQ Technicien/Technicienne en climatisation et conditionnement d'air	6 TQ Technicien/Technicienne en équipements thermiques
S-O	6 TQ Technicien/Technicienne en électronique
	6 TQ Electricien automaticien/Electricienne automaticienne
	6 TTR Scientifique industrielle : électromécanique
	6 TQ Technicien/Technicienne du froid
7 PB Armurier monteur/Armurière	6 P Armurier/Armurière R²
monteuse à bois S-O	6 P Ebéniste R²
	6 P Menuisier/Menuisière
	6 P Sculpteur/Sculptrice sur bois R ²
7 PB Installateur- réparateur/Installatrice-réparatrice d'appareils électroménagers S-O	6 P Electricien installateur- monteur/Electricienne installatrice- monteuse
	6 TQ Electricien automaticien/Electricienne automaticienne
	6 P Electroménager et matériel de bureau NP



 Secondaire
 IV.B.20

 Lois 28120
 p.5

	6 TQ Technicien/Technicienne en électronique
7 PB Mécanicien/Mécanicienne des moteurs diesels et engins hydrauliques S-O	6 TQ Technicien/Technicienne de l'automobile
	6 P Conducteur/Conductrice d'engins de chantier R²
	6 P Mécanicien/Mécanicienne garagiste
	6 P Mécanicien/Mécanicienne d'entretien

Secteur 3 Construction	
7es Qualifiantes	3e Degré
7 TQ Technicien/Technicienne en encadrement de chantier S-O	$6~\mathrm{TQ}$ Dessinateur/Dessinatrice en construction R^2
	6 TTR Scientifique industrielle : construction et travaux publics
	6 TQ Technicien/Technicienne en construction et travaux publics 6 TQ Technicien/Technicienne en équipements thermiques 6 TQ Technicien/Technicienne des industries du bois R²
7 TQ Technicien spécialisé/Technicienne spécialisée en	$6~\mathrm{TQ}$ Dessinateur/Dessinatrice en construction R^2
métré et devis S-O	6 TQ Technicien/Technicienne en construction et travaux publics
	6 TTR Scientifique industrielle : construction et travaux publics
7 TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O	6 TQ Technicien/Technicienne des industries du bois R²
	$6\ TQ\ Dessinateur/Dessinatrice\ en$ construction R^2
	6 TQ Technicien/Technicienne en construction et travaux publics
7 PB Etancheur/Etancheuse S-O	6 P Couvreur/Couvreuse
	6 P Menuisier/Menuisière
	6 P Ouvrier qualifié/Ouvrière qualifiée en construction-gros œuvre



	p.0
[7 PB Peintre-décorateur/Peintre-décoratrice S-O	6 P Peintre
	6 P Assistant/Assistante en décoration
	6 TQ Art et structure de l'habitat NP
	6 TQ Technicien/Technicienne en infographie
	6 TQ Arts plastiques
	6 P Assistant/Assistante aux métiers de la publicité R²]
	(supprimé au 01/09/2008)
7 PB Charpentier/Charpentière S-O	6e P Menuisier/Menuisière
	6e TQ Technicien/Technicienne des industries du bois R ²
	6e P Couvreur/Couvreuse
	6e P Ebéniste R²
7 PB Restaurateur-	6e P Ebéniste R²
garnisseur/Restauratrice-garnisseuse de sièges S-O	6e P Sculpteur/Sculptrice sur bois R ²
	6e P Menuisier/Menuisière
	6e TQ Technicien/Technicienne des industries du bois R²
	6 ^e P Tapissier-garnisseur/Tapissière- garnisseuse
7 PB Installateur/Installatrice en chauffage central S-O	6e P Monteur/Monteuse en sanitaire et en chauffage
	6e TQ Technicien/Technicienne en équipements thermiques
7 PB Installateur/Installatrice en sanitaire L	6e P Monteur/Monteuse en sanitaire et en chauffage

Secteur 4 Hôtellerie – alimentation	
7es Qualifiantes	3e Degré
7 TQ Gestionnaire de cuisine de	6 TQ Hôtelier-restaurateur/Hôtelière-
collectivités L	restauratrice R²
7 PB Chocolatier-Glacier -	6 P Boulanger-pâtissier/Boulangère-
Confiseur/Chocolatière-Glacière-	pâtissière R²



Secondaire
Lois 28120

IV.B.20
p.7

	p. <i>t</i>
	6 TQ Hôtelier-restaurateur/Hôtelière- restauratrice R²
	6 P Restaurateur/Restauratrice R ²
7 PB Traiteur-organisateur/Traiteur- organisatrice de banquets et de réceptions S-O	6 P Restaurateur/Restauratrice R ²
	6 TQ Hôtelier-restaurateur/Hôtelière- restauratrice R²
	6 P Equipier polyvalent/Equipière polyvalente en restauration
	6 P Boucher-charcutier/Bouchère- charcutière R²
	6 P Boulanger-pâtissier/Boulangère- pâtissière R²
7 PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O	6 P Equipier polyvalent/Equipière polyvalente en restauration
	6e P Restaurateur/Restauratrice R ²
	6e TQ Hôtelier-restaurateur/Hôtelière- restauratrice R²
7 PB Patron boulanger-pâtissier- chocolatier/Patronne boulangère- pâtissière-chocolatière L	6 P Boulanger-pâtissier/Boulangère- pâtissière R ²
7 PB Patron boucher-charcutier-traiteur/ Patronne bouchère-charcutière-traiteur L	6 P Boucher-charcutier/Bouchère- charcutière R²
7 PB Sommelier/Sommelière S-O	6 P Restaurateur/Restauratrice R ²
	6 TQ Hôtelier-restaurateur/Hôtelière- restauratrice R²

Secteur 5 Habillement et textile	
7es Qualifiantes	3e Degré
7 TQ Technicien/Technicienne en textile technique S-O	6 TQ Conducteur/Conductrice de machines de fabrication de produits textiles R ²
	6 TQ Agent/Agente technique en mode et création
[7 PB Gestionnaire de boutique de prêt-à- porter S-O	6 P Agent qualifié/Agente qualifiée en confection



Secteur 5 Habillement et textile	
7es Qualifiantes	3e Degré
	6 P Vendeur-retoucheur/Vendeuse- retoucheuse
	6 TQ Agent/Agente technique en mode et création]
	(supprimé au 01/09/2008)
7 PB Tailleur/Tailleuse S-O	6 P Agent qualifié/Agente qualifiée en confection
	6 TQ Agent/Agente technique en mode et création

Secteur 6 Arts appliqués	
7es Qualifiantes	3e Degré
7 TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O	6 TQ Technicien/Technicienne en infographie
	6 TQ Arts plastiques
	6 TQ Technicien/Technicienne en photographie
	6 TQ Technicien/Technicienne en industrie graphique
	6 TTR Arts
	6 TTR Arts graphiques R
	6 TTR Audiovisuel
7 TQ Technicien/Technicienne en image de synthèse O	Toutes options, toutes formes/sections
7 PB Etalagiste S-O	6 P Assistant/Assistante en décoration
	6 P Assistant/Assistante aux métiers de la publicité R²
	6 P Vendeur/Vendeuse

Secteur 7 Economie		
7es Qualifiantes	3e Degré	
[7 TQ Délégué commercial/Déléguée commerciale O	Toutes options, toutes formes/sections	
7 TQ Technicien/Technicienne en logistique S-O	6 TQ Agent/Agente en accueil et tourisme	
	6 TQ Technicien/Technicienne de bureau	
	6 TQ Technicien/Technicienne en comptabilité	
	6 TQ Technicien commercial/Technicienne commerciale] (supprimé au 01/09/2008)	
7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O	Toutes options, toutes formes/sections	

Secteur 8 Services aux personnes	
7es Qualifiantes	3e Degré
7 TQ Gestionnaire d'un institut de beauté L	6 TQ Esthéticien/Esthéticienne
7 TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L	6 TQ Esthéticien/Esthéticienne
7 TQ Animateur socio-sportif/Animatrice socio-sportive S-O	6 TQ Animateur/Animatrice
	6 TTR Sport-Etudes R
	6 TTR Education physique
	6 TQ Agent/Agente d'éducation
7 PB Agent médico-social/Agente médico-sociale S-O	6 TQ Agent/Agente en accueil et tourisme
	6 P Vendeur/Vendeuse
	6 P Auxiliaire administratif/Auxiliaire administrative et d'accueil
	6 TQ Technicien/Technicienne de bureau
	6 TQ Techniques sociales
	6 P Puériculture
	6 TQ Aspirant/Aspirante en nursing

	6 P Auxiliaire familial/Auxiliaire familiale et sanitaire
7 PB Puériculteur/Puéricultrice S-O	6 P Puériculture
	6 TQ Aspirant/Aspirante en nursing
7 PB Patron coiffeur/Patronne coiffeuse L	6 P Coiffeur/Coiffeuse

Secteur 9 Sciences appliquées	
7es Qualifiantes	3e Degré
7 TQ Prothésiste dentaire L	6 TQ Prothèse dentaire R ²

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er septembre 2003.

Article 3. - Le Ministre ayant l'Enseignement secondaire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 30 avril 2003.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE